

METTRE EN PLACE UNE VEILLE SUR L'ÉNERGIE

Une veille portant sur la réglementation et tout autre dispositif lié à la maîtrise de l'énergie constitue une brique essentielle d'un système de Management de l'énergie (SMé) performant de l'entreprise.

Les entreprises engagées dans un système de management de l'énergie selon l'ISO 50001 doivent "identifier, mettre en oeuvre et avoir accès aux exigences légales applicables et autres exigences, concernant ses usages, sa consommation et son efficacité énergétique" (4.4.2 "Exigences légales et autres exigences" de la norme).

Le site web de l'atee (Association Technique Energie Environnement) présente via une de ses rubriques un panorama, régulièrement mis à jour, et des mesures et dispositifs incontournables liés à la maîtrise de l'énergie dans l'entreprise que tout responsable énergie se doit de connaître.

[Pour consulter la rubrique du site de l'atee dédiée au Management de l'énergie et à la veille sur la réglementation, cliquez ici.\(http://atee.fr/management-de-lenergie-efficacite-energetique-reglementation\)](http://atee.fr/management-de-lenergie-efficacite-energetique-reglementation)